

Québec, le 5 décembre 2006

**CORRECTION DE PRIX**  
(Climara-25, Climara-75 et Climara-100)

La Régie de l'assurance maladie du Québec a procédé à une correction dans le fichier de facturation de la *Liste de médicaments*. Un problème technique faisait en sorte que le coût des médicaments calculé et payé par la Régie, pour les produits suivants, ne respectait pas les prix inscrits à la Liste.

Code DIN	Produit	Forme	Teneur	Format	Coût PPB avant correction au fichier de facturation	Coût PPB corrigé au fichier de facturation
02247499	Climara-25	Timbre cut.	0,025 mg/24 hres	4	Nil	4,5600
02247500	Climara-75	Timbre cut.	0,075 mg/24 hres	4	Nil	3,6600
02231510	Climara-100	Timbre cut.	0,1 mg/24 hres	4	Nil	3,8500

Par conséquent, l'application de la méthode du prix le plus bas sera rétablie à compter du 13 décembre 2006 pour ces produits.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie  
Grossistes